

Rapport de
visites mystères
des vapoterics dans la
circonscription de
Saint-Jérôme

SEMAINE DU 1 AU 8 AVRIL 2024

Méthodologie

- Huit boutiques de vapotage ont été identifiées dans la circonscription de Saint-Jérôme dont le député caquiste, Youri Chassin, est aussi l'adjoint parlementaire du ministre de la Santé, Christian Dubé
- Un inspecteur engagé par le RTQ s'y est présenté en tant que client mystère entre le 1^{er} et le 8 avril 2024. Une des boutiques étant fermée, il a pu visiter sept commerces.
- Sa mission : tenter d'acheter une vapoteuse jetable aromatisée ou encore, du liquide de vapotage avec nicotine sans saveur ainsi qu'une saveur en format séparé dans le but de la mélanger au liquide de vapotage.
- À chaque visite, il a clairement indiqué vouloir vapoter une saveur.
- Il avait sur lui une caméra cachée.

Résultats

- 100% des sept boutiques de vapotage visitées dans Saint-Jérôme ont vendu des produits de vapotage aromatisés.
- 7 sur 7 ont vendu du e-liquide avec saveur à part mais conçue expressément pour être mélangée au liquide de nicotine.
- 5 sur 7 ont vendu EN PLUS des vapoteuses jetables fruitées dont 4 de la marque « Boosted » avec code couleur en lieu et place d'une saveur.
- 1 sur 7 a vendu une vapoteuse jetable fruitée et identifiée de marque « Waka » avec un réservoir de 18 ml alors que la limite est 2 ml.
- Dans aucun cas, le/la commis n'a paru nerveux, inquiet ou méfiant de faire ce type de vente.

ACHATS DE SAVEURS : VAPOTERIES DE SAINT-JÉRÔME

VAPOTERIE NO 1 :

NON CONFORME: ACHAT DE E-LIQUIDE **CANADA VAPE** 30 ML AVEC NICOTINE 12 MG + SAVEUR FRAMBOISE BLEUE 10 ML

PRIX PAYÉ: 27,57 \$

NOTE: ABONDANTS CONSEILS SUR LE CHOIX DES SAVEURS DE VAPOTAGE



VAPOTERIE NO 2 :

ILLÉGAL: ACHAT DE E-LIQUIDE **CANADA VAPE** 30 ML AVEC NICOTINE 12 MG + SAVEUR PÊCHE GLACÉE 10 ML + VAPOTEUSE JETABLE AROMATISÉE **CODE CORAIL** DE MARQUE **BOOSTED**

PRIX PAYÉ: 47 \$

NOTE: LE COMMIS SE DIT SCEPTIQUE AU SUJET DE LA LÉGALITÉ DES 'BOOSTED'



VAPOTERIE NO 3 :

ILLÉGAL: ACHAT DE E-LIQUIDE **BASE X** 27 ML AVEC NICOTINE 12 MG + SAVEUR BAIES 10 ML + VAPOTEUSE JETABLE AROMATISÉE **WAKA KIWI PASSION** 18 ML

PRIX PAYÉ: 57,45 \$

NOTE: VENTE DE VAPOTEUSE ILLÉGALE : AROMATISÉE + RÉSERVOIR 18 ML



VAPOTERIE NO 4 :

NON CONFORME: ACHAT DE E-LIQUIDE **FUTVR RED** 28 ML AVEC NICOTINE 7 MG + SAVEUR MELON GLACÉE **POP FLAVOR** 10 ML

PRIX PAYÉ: 28,14 \$

NOTE: LES SAVEURS SONT LARGEMENT ÉTALÉES DANS LE MAGASIN



VAPOTERIE NO 5 :

NON CONFORME: ACHAT DE E-LIQUIDE **CANADA VAPE** 30 ML AVEC NICOTINE 6 MG + SAVEUR BLEUET **GO GEAU** 7 ML + VAPOTEUSE JETABLE AROMATISÉE **CODE ROUGE** DE MARQUE **BOOSTED**

PRIX PAYÉ: 43,67 \$

NOTE: LE COMMIS NE SAVAIT PAS QUE LES BOOSTED SONT AROMATISÉES



ACHATS DE SAVEURS À SAINT-JÉRÔME (SUITE)

VAPOTERIE NO 6 :

ILLÉGAL: ACHAT DE E-LIQUIDE **CANADA VAPE** 30 ML AVEC NICOTINE 12 MG + SAVEUR **DROP SHOT** PÊCHE CITRON GLACÉE 10 ML + VAPOTEUSE JETABLE AROMATISÉE **CODE BLEU** DE MARQUE **BOOSTED**

PRIX PAYÉ: 41,80 \$

NOTE: EXPLIQUE QUE LES VAPOTEUSES JETABLES BOOSTED SONT INFUSÉES



VAPOTERIE NO 7 :

NON CONFORME: ACHAT DE E-LIQUIDE **FUTVR RED** 28 ML AVEC NICOTINE 14 MG + SAVEUR **BLUE RAZZ LEMONADE** 10 ML + VAPOTEUSE JETABLE AROMATISÉE **CODE ROUGE** DE MARQUE **BOOSTED**

PRIX PAYÉ: 47,14 \$

NOTE: OFFRE UNE DÉMONSTRATION POUR MÉLANGER SAVEUR ET LIQUIDE



Conclusion

- Toutes les vapoterics identifiées dans la circonscription du député Youri Chassin contournent la nouvelle réglementation interdisant la vente de saveurs de vapotage.
- En général, on procède de deux façons:
 - Soit on vend des saveurs en format séparé afin que le consommateur puisse les mélanger au liquide de vapotage acheté légalement et sans saveur.
 - Soit on vend des e-liquides ou vapoteuses jetables aux arômes fruités illégaux mais présenté faussement comme ayant une saveur de tabac, en prétendant que les « molécules de tabac ont été infusées » avec des arômes fruités.
- Souvent, les commis admettent candidement à leur clientèle que ces manœuvres sont nécessaires pour contourner la loi.